

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 avril 2025

FIN DE VIE - (N° 1100)

AMENDEMENT

N ° AS1137

présenté par
M. Panifous, rapporteur

ARTICLE 6

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 12, supprimer les mots :

« telle qu'elle la conçoit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.